



snipat
Syndicat Indépendant
des agents du ministère de l'Intérieur

ISS PATS : UNE BAISSÉ VOLONTAIRE !? 1/2

Le principe de l'ISS PATS était simple : « *Basculer une partie de l'indemnitaire sur le socle de calcul des droits à pension tout en apportant une valorisation salariale nette...* »

Pour y arriver tout en restant dans un budget raisonnable, cette augmentation de l'indemnitaire brut devait à minima compenser la nouvelle retenue pension générée par l'ISS PATS sans quoi **les agents constateraient une baisse inacceptable de leur rémunération nette**

De nombreuses négociations ont eu lieu jusqu'à trouver **un juste équilibre** que le ministre de l'Intérieur, en février 2024, valide en apposant sa signature sur **un projet de décret prévoyant 195€ d'augmentation mensuelle pour la tranche de 2025 et 240€ pour la tranche de 2027.**

MAIS... Bercy revient sur les engagements de Matignon validés par l'Élysée et, malgré deux mois de bras de fer, modifie les paramètres de l'ISS PATS !

CONSÉQUENCE :
UNE BAISSÉ DE LA RÉMUNÉRATION NETTE EN JUILLET 2025 POUR LES 24000 AGENTS, DÉJÀ LES PLUS MAL PAYÉS DE LA POLICE NATIONALE !

UNE CONSÉQUENCE QUI NE NOUS AVAIT PAS ÉCHAPPÉ ET QUE L'ADMINISTRATION NE POUVAIT IGNORER :



- Depuis la parution du décret nous avons alerté dans toutes les instances...
→ **Aucune action !**
- Avril 2024, nous saisissons par courrier le ministre...
→ **Aucune réponse !**
- Mai 2024, lors de la passation de pouvoir entre Mr Martin et Mr Moutouh au poste de SG du ministère, nous alertons verbalement le Ministre qui mandat alors son directeur de cabinet et sa conseillère budgétaire pour solutionner le problème...
→ **Aucune nouvelle !**

**POUR LE SNIPAT, C'EST CLAIR :
IL S'AGIT D'UN MEPRIS VIS À VIS DES PATS**

ISS PATS : UNE BAISSÉ VOLONTAIRE !? 2/2

30 juin 2025, directeur de cabinet de M. RETAILLEAU :

« *cette baisse de rémunération serait quelque chose de "désastreux" !* »

Voici ce qui était reconnu après nos relances soutenues pendant les mois d'avril, mai et juin...

Mais malgré une prise de contact par la conseillère budgétaire du ministre et une annonce d'une demande d'arbitrage à Matignon...

le dossier semble avoir été remis sous le tapis !



Pire : le SNIPAT a demandé des nouvelles de ces arbitrages lors des **4 instances nationales** qui se sont tenues début juillet au ministère de l'Intérieur...

Avec pour seule réponse : **UN SILENCE GÊNÉ...**

Lors du CSA Police, on nous argumente cependant que « si on ne peut pas éviter une baisse, elle demeure minime, et compensée par un effet pension à terme »... sauf que :

→ **JAMAIS** on ne sortirait ce genre d'arguments aux actifs vis à vis de leur système d'ISS, pourtant bien plus avantageux !

→ **JAMAIS** on n'a vu de diminution de salaire dans la Fonction publique !

Le CIA en trompe-l'œil !

Avec un versement du CIA en juillet au lieu de fin d'année, l'administration semble espérer bénéficier de la confusion pour d'abstenir d'agir...

ET RÉALISER AU PASSAGE DES ÉCONOMIES SUR LE DOS DES AGENTS !

CONTEXTE INFLATIONNISTE

Doit-on rappeler le gel du point d'indice, la diminution des ratios pro-pro, l'absence de réévaluation des grilles indiciaires, la stagnation de l'indemnitaire, les espoirs déçus de la PSC...

ET LES RÉCENTES ANNONCES DU GOUVERNEMENT ?

CONSIDÉRER QU'UNE PERTE DE 25 À 50 EUROS PAR MOIS EST NÉGLIGEABLE... C'EST INSOLENT !

QUAND LA DÉCEPTION DEVIENT COLLECTIVE ET LA DÉMOTIVATION CONTAGIEUSE, LA MOBILISATION DEVIENT INÉVITABLE...